

ANGERS

Les premières écoles communales

En 1816, une société d'encouragement pour l'enseignement mutuel élémentaire se crée pour un enseignement gratuit.

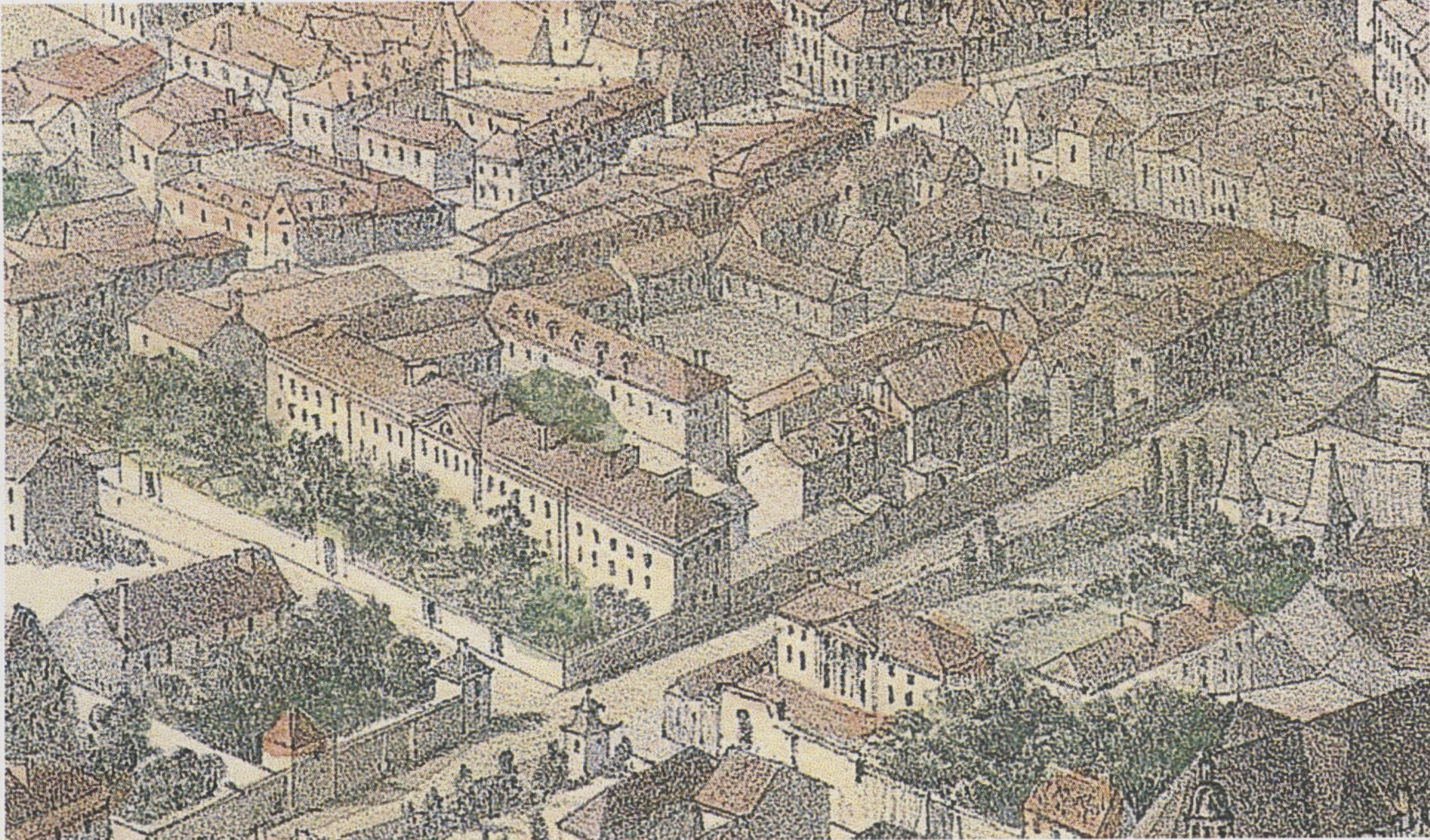
HISTOIRE ANGEVINE

Par Sylvain BERTOLDI,
Conservateur des Archives d'Angers

Écoles privées ou écoles paroissiales, les petites écoles de l'Ancien Régime sont contrôlées ou dirigées par l'Église. La Convention décide de confier les écoles primaires à des instituteurs laïcs, sous la surveillance des municipalités, mais la réaction thermidorienne favorise à nouveau les écoles privées. La Ville continue à salarier des instituteurs jusqu'au 1^{er} janvier 1819. Le budget de l'enseignement primaire est alors alloué aux sœurs de la Sagesse et de Saint-Vincent, pour les filles et, pour les garçons, à l'école d'enseignement mutuel ouverte aux Cordeliers en 1817.

La doyenne des écoles primaires publiques

Ce type d'enseignement, découvert en Inde, a été introduit d'Angleterre à Paris en 1815. Les élèves les plus forts - les moniteurs - aident le maître en instruisant les plus faibles. Dans une salle de 30 m sur 10 m, on peut admettre jusqu'à 500 élèves, répartis en huit sections. Les meilleurs d'une section enseignent au niveau inférieur. Des moniteurs généraux et intermédiaires les encadrent. Le maître unique règle l'organisation des exercices du haut de sa chaire.



L'école des Cordeliers, vers 1848, d'après la vue d'Angers en ballon. Il s'agit du bâtiment allongé, perpendiculaire à la rue des Cordeliers (que l'on voit peu ici) et parallèle aux hôtels à jardins donnant sur la rue Saint-Maurille. Ce bâtiment appartenait à l'ancien couvent des Cordeliers. Vétuste, il a été démoli en 1914.

Archives municipales Angers, 2 F1 336

Au milieu de la salle sont disposés les pupitres et les bancs. De chaque côté, des « demi-cercles de lecture » accueillent chacun neuf élèves. Des récompenses, de l'argent même et l'accès aux fonctions de moniteur suscitent l'émulation. Séduit par ce modèle, Angers l'imita. Une société d'encouragement pour l'enseignement mutuel élémentaire se crée au sein de la bourgeoisie libérale de la ville, afin de promouvoir un enseignement gratuit pour tous. La réunion fondatrice se tient le 27 no-

vembre 1816 autour du manufacturier Joseph-François Joubert-Bonnaire, ancien maire d'Angers. La société ouvre une école pour 300 garçons le 21 mars 1817 dans l'ancien réfectoire du couvent des Cordeliers (actuelles rue et cour des Cordeliers). Jean-Gabriel Adville, professeur reçu à l'École normale de l'enseignement mutuel à Paris et futur bibliothécaire d'Angers, est chargé d'enseigner la nouvelle méthode à l'instituteur en titre, Jean-Baptiste Gellerat.

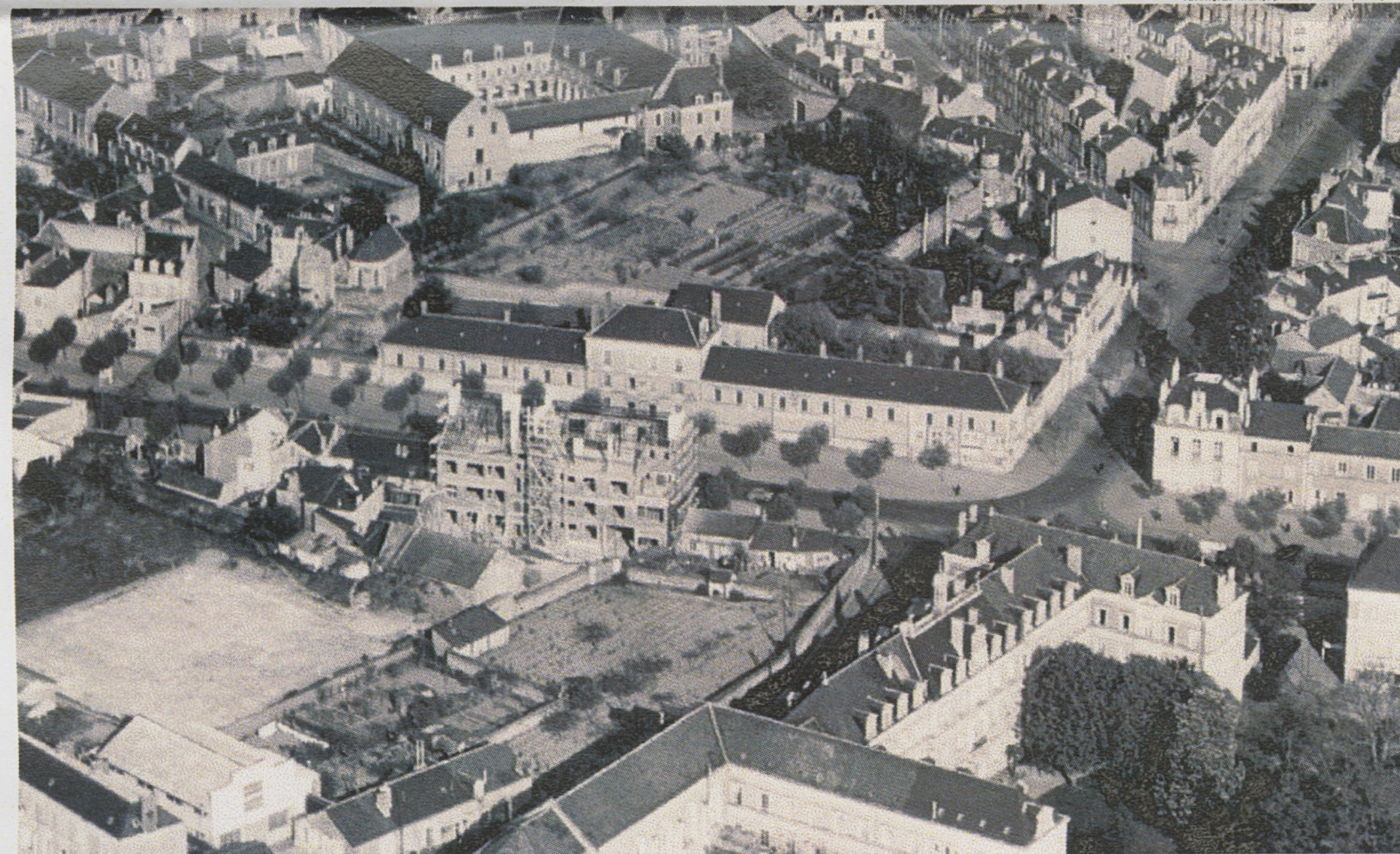
L'école de filles ouvre en 1821 sous la direction de Mme Gellerat, qui a appris la méthode avec son mari. Ce dernier décède malheureusement en 1832. On lui trouve un digne successeur, Auguste Chevrollier, son élève et son aide depuis quelques années. Il dirige l'école des Cordeliers jusqu'en 1843, date à laquelle il fonde sa propre maison d'éducation à la Godeline, à l'origine de l'école primaire supérieure.

Ainsi est née la doyenne des écoles primaires publiques d'Angers, aujourd'hui dénommée Joseph-Cussonneau. Mais l'enseignement mutuel est en butte à l'hostilité de l'Église et des conservateurs, qui lui reprochent d'effacer la perception des hiérarchies. L'école des Cordeliers est temporairement fermée du 1^{er} janvier 1825 à juin 1828.

En 1830, la bourgeoisie libérale triomphe et la société pour l'enseignement mutuel peut ouvrir une nouvelle école en janvier 1834, boulevard de Laval (école André-Moine, fermée en 2009, sur l'actuel boulevard Georges-Clemenceau). C'est la première école primaire bâtie à Angers.

La suite dimanche prochain de cette thématique dédiée à l'enseignement avec « La première clef de la Ville remise aux Arts et Métiers ».

CHRONIQUE RÉALISÉE EN PARTENARIAT
AVEC LE SERVICE DES ARCHIVES MUNICIPALES
DE LA VILLE D'ANGERS



L'école du « boulevard de Laval », rebaptisée « André-Moine », 1946. Derrière le long bâtiment, les jardins du couvent du Carmel. Vue aérienne, coll. Henrard.

AVANT-APRÈS

La construction d'un centre de congrès



Le Centre de congrès en construction, 26 novembre 1981. Archives municipales,

Le projet de construire un centre de congrès remonte aux années cinquante. En 1957, il prend forme. Il doit faire partie d'un parc des expositions. Des sondages sont effectués quai Monge : c'est la place La Rochefoucauld qui est retenue pour

accueillir ces équipements. L'affaire tourne court. On pense ensuite l'installer à l'emplacement du Grand-Cercle, boulevard du Maréchal-Foch. Finalement le nouveau maire Jean Monnier, élu en 1977, retient l'ancien quartier Saint-Samson, près du jar-



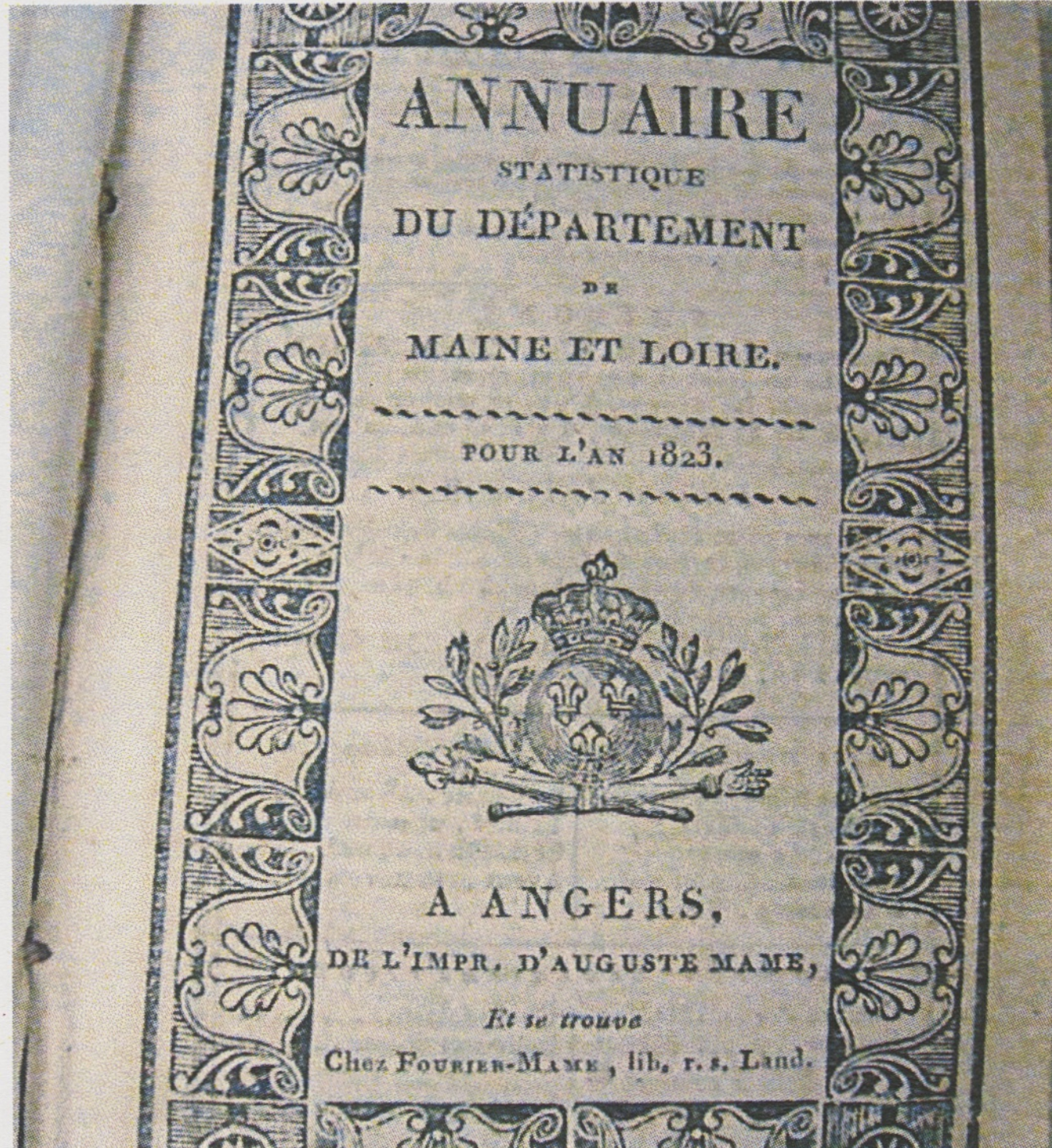
cliché Michel Lemesle, 82 Num 133. A droite, photo CO - Michel DURIGNEUX

din des Plantes. C'est là que les travaux de terrassement débutent en novembre 1980. Conçu par l'architecte Jean-Philippe Thellier, le centre de congrès (suivant l'appellation angevine, et non centre des congrès) est inauguré le

19 février 1983 par Michel Rocard. À cette date, l'Ouest ne possédait aucun palais des congrès aux normes internationales. Le concert inaugural se déroule sans Teresa Berganza, grippée. Elle est remplacée par le trompettiste Maurice André.

L'ACTUALITÉ DES ARCHIVES

Des annuaires statistiques sur le site



Page de titre de l'annuaire de Maine-et-Loire de 1823. Archives municipales, 15 AN

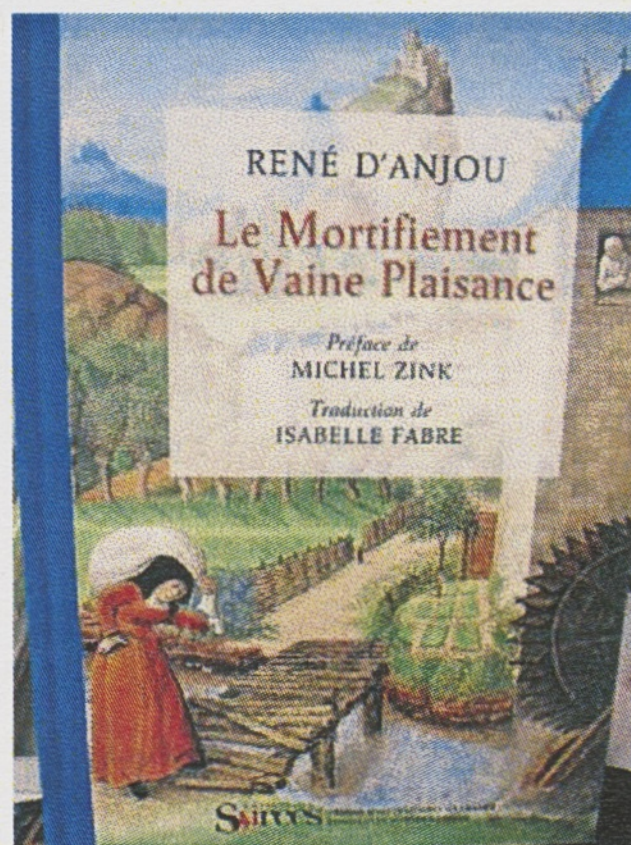
Le site internet des Archives municipales vient de s'enrichir d'une source non négligeable avec la mise en ligne des Annuaires statistiques de Maine-et-Loire et des Annuaires Siraudeau, qui couvrent les années 1803 à 1970. Ces documents, que l'on ne pouvait jusqu'ici trouver sur internet, rendront de précieux services à beaucoup pour des recherches sur l'histoire des familles, des commerces, des rues d'Angers... Après une partie administrative décrivant les institutions

du département et de son chef-lieu, on trouvera pour Angers la liste des commerçants classés par métier (à partir de 1830) et des habitants (à partir de 1854). Les Annuaires Siraudeau ajoutent une liste des habitants d'Angers classés par rues, ce qui est bien utile, celle des abonnés au téléphone pour tout le département et des renseignements précis pour toutes les communes : élus, titulaires des administrations, clergé, principaux commerçants, châtellains.

PARU

Le traité de spiritualité du roi René

Dans leur collection « Sources », Les Presses Universitaires de France ont publié, il y a quelques années, le manuscrit de René d'Anjou, issu de la Fondation Martin Bodmer, « Le Mortifiement de Vaine Plaisance ». Une reproduction en fac-similé dans le respect de l'original. C'est la proposition faite cette semaine par la librairie Richer à Angers. « Le Mortifiement de Vaine Plaisance », ou la mortification du plaisir vain, est un traité de spiritualité rédigé en 1455 par le « bon roi René ». Homme pieux mais aussi bibliophile et mécène passionné des arts, il s'entoure des maîtres de l'époque pour illustrer et enluminer ses écrits. Michel Zink, spécialiste de la littérature française du Moyen Âge, en a réalisé la préface. La traduction a



« Le Mortifiement de Vaine Plaisance » de René d'Anjou.

été assurée par Isabelle Fabre, spécialisée dans l'étude des textes de spiritualité du Moyen Âge tardif.

ÇA S'EST PASSÉ EN SEPTEMBRE 1752

Vacances scolaires tardives

Les rythmes scolaires d'autrefois étaient radicalement différents des rythmes actuels. Les vacances scolaires étaient fixées entre le 8 septembre et le 11 novembre. Le 8 septembre était d'ailleurs jugé un peu tardif par les parents d'élèves. Aussi en 1752, le conseil municipal demanda-t-il au recteur du collège d'Anjou - tenu par les oratoriens - d'avancer les vacances au 1^{er} septembre afin de « faire cesser les plaintes de la plupart des habitants de cette ville qui se plaignent que MM. de l'Oratoire refusent de leur permettre d'emmener leurs enfants à la campagne avant le huit de septembre et les font redoubler

leurs classes à la Saint-Martin, quoiqu'ils soient capables d'entrer dans la classe supérieure ». Les échevins sont en effet inquiets de voir le collège devenir « désert », plusieurs pères de famille ayant retiré leurs enfants pour les mettre en pension aux collèges de Château-Gontier, Beaupréau ou ailleurs. L'enseignement de la capitale de l'Anjou s'en trouve amoindri. Mais le recteur Dubois le prend de haut et prend prétexte que le député envoyé par la Ville n'est pas muni de la délibération qui l'autorise à faire cette démarche pour refuser... (Archives municipales Angers, BB 115, 17 août 1752, f° 78 v°-79 r°).